

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le 14 octobre à 20 heures 30,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace du Vieux château d'eau (salle des Associations), sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 8 octobre 2016

Membres présents : M. ALAIRE Gérard, M. DESILLE Raymond, Mme FELIX Marie-Laure, Mlle HURTAUD Jenny, Mr BRILLAUD Joël, Mme JAUNAS Annie, M. RAMBEAU Gilles, M. RUBIO Antoine, Mme MICHAUD Françoise, M. MURZEAU Olivier.

Mme BOINOT Annick, arrivée à 20h55 n'a pas pris part au vote des deux premières délibérations.

Membres absents excusés : Mme LHOUMEAU Line, Mme ROLAND-TUFFET Janie, M. Mme DEPPE Nathalie,

Membre absent : RAMBEAU Antoine,

Secrétaire de séance : Mlle HURTAUD Jenny

Début de la séance : 20 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal
- Communauté de Communes Aunis Sud :
 - Demande de fonds de concours pour la réfection de l'allée de l'école à l'arrêt de bus.
 - Modification des statuts.
 - Rapport d'activités 2015
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion.
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
- Validation devis :
 - CCI La Rochelle pour l'étude du marché sur l'occupation de la bibliothèque.
 - CITEOS pour le réglage de l'éclairage public.
- Assainissement collectif : compte rendu réunion avec le Syndicat des eaux.
- Compte rendu groupe de travail « bâtiments »
- Etat des lieux de la délinquance sur la commune.
- Divers (repas des aînés, journée nettoisons la nature, plantations d'automne, matériel informatique école, site internet, agenda....).

Le conseil municipal au cours de la séance,

- Approuve le compte rendu de la réunion du 9 septembre 2016.

- Monsieur DESILLE Raymond expose la demande de fonds de concours à hauteur de 10 % soit 385 € versé par la communauté de Communes Aunis Sud pour la réfection de l'allée de l'école à l'arrêt de bus, qui s'élève à 3820 €. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- Monsieur DESILLE Raymond fait lecture des nouveaux statuts (transmis en pièce jointe lors de la convocation au Conseil Municipal), il informe que certaines compétences deviennent obligatoires d'où ces modifications. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- Après avoir distribué le rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes Aunis Sud, Monsieur DESILLE développe les différents chapitres du rapport au Conseil Municipal.

- Monsieur DESILLE Raymond propose l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion pour les 4 années à venir (2017-2020) à un taux de 6.20 % au lieu de 5.85 % l'année précédente. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- Monsieur DESILLE Raymond expose le montant des produits irrécouvrables qui s'élève à 1 509 € en partie des dettes de loyers impayés et les paiements de restauration scolaire. Il demande au Conseil Municipal l'admission en non valeur de ces produits irrécouvrables. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- Un devis pour l'étude de l'occupation future de la bibliothèque a été demandé à la CCI, afin de valider la faisabilité du projet par rapport à différents critères. Cette étude se chiffre à 550 € HT, 660 € TTC avec option de restitution de celle-ci lors d'une réunion à 60 € HT, 72 € TTC. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

- Un devis à CITEOS a été demandé pour le réglage de l'éclairage public, qui passerait de 23 h 00 à 22 h 00, sauf le samedi en centre bourg, dans un souci d'économie et d'écologie. Le réglage des 5 horloges automatiques s'élèvent à 165.60 € TTC. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

- Monsieur RAMBEAU Gilles prend ensuite la parole, pour un compte rendu de la réunion avec le Syndicat des eaux pour l'Assainissement collectif. Il expose les plans des deux villages avec les implantations des différents réseaux. Commencement prévus en 2018, avec 6 tranches de travaux.

- Monsieur ALAIRE Gérard fait un compte rendu de la réunion du 5 octobre dernier du groupe de travail « bâtiments » au sujet des travaux de la mairie. Il est validé que les deux fauteuils rouge de la bibliothèque prendront place à l'accueil, et que 4 autres sièges rouge de la bibliothèque iront dans le bureau du maire. Le Conseil Municipal valide le choix du mobilier restant à acheter et la commande de celui-ci. Il fait par ailleurs un état de l'avancement des travaux.

-Monsieur DESILLE Raymond reprend la parole pour faire état des lieux de la délinquance sur la commune pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2016 :

- 3 cas de violence contre 2 en 2015
- 4 cas d'atteinte aux biens contre 8 en 2015
- 0 vol de véhicule contre 2 en 2015

Il mentionne que six réservistes de plus ont rejoint la gendarmerie de Surgères.

Divers :

- Décision du menu pour le repas des aînés qui se tiendra le 19 novembre prochain,
- Des plantations d'automne vont être réalisées au travers de la commune,
- Vote pour l'achat d'un ordinateur portable pour remplacer celui défectueux de l'école,
- Projet éolien : une permanence d'information d'une matinée sera proposée sur les 2 communes (Puyravault-Chambon) avec exposition pendant 10 jours.
Chambon : le samedi 5 novembre 2016, de 9h à 12h en Mairie de Chambon.
Puyravault : le samedi 19 novembre 2016, de 9h à 12h en la salle des associations de l'espace du Vieux Château d'eau.
- Agenda :
 - ✓ Réunion groupe de travail conseil municipal le 8 décembre à 18h30 à l'espace du Vieux Château d'eau.
 - ✓ Prochains conseils municipaux : 18 novembre à 20h30 et 16 décembre à 20h30.
 - ✓ Spectacle de Noël, le dimanche 11 décembre, à la salle des fêtes.

Fin de séance : 23 h 50

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 19 octobre 2016.

Le Maire,

Raymond DESILLE

